

Fiche technique – Gypse (Professionnel)

Usages recommandés

- Amendement de sol
- Prévention des carences en calcium
- Réduction de la salinité et amélioration de la structure des sols sodiques



Caractéristiques

- ✓ Amendement minéral 100 % naturel
- ✓ Composition : sulfate de calcium (CaSO_4)
- ✓ Granules de ± 3 mm pour limiter les pertes au vent
- ✓ Disponible en format de 20kg et 1000kg
- ✓ Densité: 1380 kg/m^3 (86lb/pi³)

Bénéfices agronomiques

- **Améliore la structure du sol** en apportant du calcium, essentiel à la flocculation des argiles dans les sols acides ou alcalins.
- **Favorise la stabilité et l'aération du sol** : diminue la compaction et le croûtage, améliore l'infiltration et la densité apparente.
- **Aide à la réhabilitation des sols sodiques** : le calcium remplace le sodium sur les sites d'échange des argiles, permettant le lessivage du sodium sous forme de sulfate de sodium.
- **Apporte du calcium sans modifier le pH** — idéal pour les sols à pH neutre et pour les cultures en sols acides ou légèrement acides.
- **Contribue à prévenir la pourriture apicale (blossom-end rot)** lorsqu'utilisé avec une régie d'irrigation adéquate.
- **Réduit la toxicité de l'aluminium** dans les sols acides, améliorant ainsi la croissance racinaire.
- **Agit en profondeur** : les applications de surface peuvent influencer positivement les propriétés physiques et chimiques du sol sous-jacent, le gypse étant plus soluble que la chaux.
- **Fournit une source de soufre assimilable (sulfate)**, essentielle à la synthèse des acides aminés soufrés (méthionine, cystéine et cystine) et à la formation des protéines.
- Le soufre est particulièrement important pour les cultures de Brassicacées, certaines oléagineuses, ainsi que pour les Amaryllidacées (ex. : oignon, ail).

Analyse minimale garantie*

Calcium (Ca)	24 %
Magnésium (Mg)	3 %
Soufre (S)	12 %
Teneur maximale en humidité	10 %

*Note : Les valeurs indiquées peuvent varier légèrement selon la nature du gisement, les conditions d'extraction et de transformation. Ces variations sont normales pour les amendements d'origine naturelle et n'affectent pas la performance du produit.

Apport en éléments nutritifs du Gypse

Quantité de Gypse (kg)	Kg Calcium (Ca)	Kg Magnésium (Mg)	Kg Soufre (S)
1	0,24	0,03	0,12
50	12	1,5	6
100	24	3	12
1000	240	30	120

Les apports exprimés en livres (lb) sont proportionnels à ceux indiqués en kilogrammes (kg). Il suffit de convertir la quantité d'engrais appliquée en lb pour obtenir les apports équivalents. 1kg = 2,2 lb

Taux d'application

- Pour un plan de fertilisation adapté à vos besoins, consultez un agronome <https://agronseils.qc.ca/repertoire-des-conseillers/>
- Ceux-ci pourront vous guider dans l'intégration du gypse à votre programme de fertilisation afin d'optimiser la santé et la structure de vos sols.
- Il est recommandé de faire analyser votre sol tous les 3 à 5 ans afin de maintenir un bon équilibre nutritionnel et d'éviter la saturation de certains éléments.

Acti-Sol inc.

3483, 10^e rang de Wendover, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Qc J0C 1A0

Téléphone : 819 336-4147 - Fax : 819 336-4041

Courriel : info@acti-sol.ca - Site web : www.acti-sol.ca



Fiche technique – Gypse (Professionnel)

Conseils d'utilisation

- Appliquer de préférence lors de la préparation du sol, à l'automne ou au printemps, afin d'assurer un bon contact avec le sol.
Peut être appliqué en tout temps sans risque de brûlure pour les plantes.
- Répartir uniformément à la surface du sol, puis incorporer légèrement pour favoriser le contact sol-amendement.
- Éviter l'application sur sol saturé en eau.
- Les effets bénéfiques sur la structure du sol s'accentuent avec les applications répétées dans le temps.
- Ne pas dépasser les apports maximaux recommandés en calcium selon la texture du sol.
- Vérifier les rapports Ca/Mg/K à partir d'une analyse de sol afin d'éviter les déséquilibres cationiques.

Certifications et contrôle de la qualité

- Chaque lot est analysé par un laboratoire externe accrédité et soumis à un contrôle de qualité interne rigoureux.
- Ce produit n'est pas actuellement approuvé pour la production biologique.

Manipulation et entreposage

- **Équipements de protection :**
Porter des gants lors de la manipulation.
- **Entreposage :** Conserver le produit dans un endroit frais et sec et à l'abri de l'humidité.
- **Stabilité :** Le produit résiste au gel sans perte d'efficacité.

Pour plus d'information sur nos produits,
consultez notre site Internet : <https://acti-sol.ca/>

